

DOC. DE LA SESSION No 18

présence de personnes qualifiées pour agir comme magistrats. Sir John s'opposa à la *Ottawa Association*, dont le but principal était, dans son opinion, de s'occuper largement du commerce de bois, de dénuder bientôt tout le district, et d'exclure les marchands de Québec d'un commerce dans lequel ils étaient depuis longtemps engagés. On trouvera dans la série Q., volume 383-2, commençant à la page 273, des états pour jusqu'à la fin de 1833 concernant les terres vendues ou concédées. Les états se rapportent aux terres vendues et concédées : Terres de la Couronne dans le Bas-Canada, page 273 verso, et des Réserves du Clergé dans la même province, page 274. Les états pour le Haut-Canada sont plus élaborés, et y compris la lettre de M. Peter Robinson, le commissaire des terres de la Couronne, vont de la page 274 à 276, les derniers donnant les noms des officiers de l'armée et de la marine qui reçurent des ordres pour la rémission de l'argent d'achat de terre achetée pour eux, suivant leur rang et leurs états de service.

Relativement aux progrès possibles dans le défrichement, dans une lettre écrite le 14 janvier 1834, sir John Colborne dit que "un bon bûcheron peut ouvrir une acre par semaine, ou pour mieux dire déblayer et ouvrir une acre par semaine, laissant pour une saison plus propice la tâche d'enlever les billots", ce qui est une sage distinction entre la préparation pour défricher la terre et le véritable défrichement, la combustion des souches et des billots prenant un certain temps. Quant à l'essai de trouver des fonds pour la colonisation par un emprunt sur les terres de la Couronne, sir John fait rapport que cela ne pourrait être essayé avec sécurité dans quelque autre colonie sur une grande échelle. La raison qu'il donne pour la sûreté de cet emprunt quant à Ontario se trouve dans la rapide augmentation de la valeur de la terre, de si nombreux colons arrivant constamment avec des capitaux pour acheter, et les provisions pouvant être obtenues dans n'importe quelle quantité en peu de temps. Pour des fins de colonisation, le commissaire des terres de la Couronne reçut l'autorisation de vendre la réserve militaire attendant à la ville de York. Le plan qui se trouve à la page 74 du volume 381-1 de la série Q., expliquera de quelle façon la terre devait être divisée et peut être étudié avec intérêt par les habitants de Toronto, de même que les prix des lots vendus comme preuve de la valeur des réserves à cette date. Dix-huit lots d'une acre chacun furent mis en vente en novembre 1834. Ils furent vendus £7,500, soit une moyenne de £416 13s. 4d. l'acre. D'après le livre de M. J. Ross Robertson *Land Marks of Toronto*, la population de Toronto dans cette même année (1834) était de moins de 9,000 ; d'après le recensement de 1891 elle avait monté à 181,220 prenant la municipalité entière ; la population de la ville telle que constituée en collèges électoraux pour la représentation aux Communes était de 144,023, le plus considérable de ces chiffres étant celui de la population de la ville à titre de municipalité incorporée. Le 26 mars 1834, sir John Colborne écrivait à M. Stanley, secrétaire colonial, qu'il avait donné son consentement à un bill pour étendre les limites de la ville de York et l'incorporer sous le nom de cité de Toronto. Selon sir John Colborne "plusieurs des habitants étaient opposés à la reprise du nom original "de cette partie du township de York, mais il ne parut pas y avoir de raison pour rejeter une législation utile à ce sujet". (Série Q., vol. 381-2, page 365.) Le titre du plan sur lequel se basait l'Acte était : "Plan de la nouvelle ville projetée de York, "H.-C., sur l'ancienne réserve militaire", et contient la note suivante : "La réserve